



Kenya Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2022

Résumé exécutif

Le rapport scientifique national du Kenya a décrit les sujets fournis dans le rapport national 2022.

ligne directrice avec des informations fournies de 2017 à 2021 et dans certains cas en faisant référence aux informations disponibles. Les données sur la palangre sont provisoires jusqu'à ce qu'elles soient vérifiées à partir des données sur la palangre.

En 2021, la flotte industrielle se composait de 4 palangriers industriels et de 6 senneurs à senne coulissante. Les senneurs à senne coulissante n'ont pas déclaré de captures. En 2021, quatre (4) palangriers pélagiques kenyans ont opéré dans la zone de compétence de la CTOI. Les espèces CTOI débarquées au cours de l'année comprenaient l'espadon (298 tonnes), le thon à nageoires jaunes (12 tonnes), le thon obèse (17 tonnes) et les requins (97 tonnes) pour les palangriers industriels.

Les navires artisanaux étaient au nombre de 455 et ont capturé du thon et des espèces apparentées pour un total de 1613 tonnes, soit une baisse par rapport aux chiffres de 2020. Les principaux engins utilisés sont les hameçons de palangre artisanale, les filets maillants, les filets monofilaments et les lignes de traîne artisanales.

Les navires artisanaux et semi-industriels ont également fait l'objet d'un suivi, tandis que les navires industriels ont été suivis par le biais des journaux de bord. Le programme d'observation a repris au milieu de l'année 2021 et la couverture était faible afin de respecter les mesures du COVID 19 et le protocole du ministère de la santé pour l'arraisonnement des navires.